

**Malik Diallo**

Chef de projet « Bibliothèque numérique de référence » du Sillon Lorrain, bibliothèque-médiathèque de Nancy

**Claire Haquet**

Bibliothèque-médiathèque de Nancy

## Du passé ne faisons pas table rase

La révolution numérique au service du métier de bibliothécaire

### La transformation de l'identité professionnelle dans un contexte numérique

Le numérique, ensemble de technologies, a créé une nouvelle culture, de nouveaux usages, de nouvelles pratiques, de nouveaux rapports au savoir et à l'information qui transforment la société. Parce qu'elles jouent un rôle social et cherchent à s'adresser à toute la population, les bibliothèques publiques se trouvent au cœur de cette révolution et doivent trouver de nouvelles façons d'exercer leurs missions essentielles. La révolution numérique crée ainsi de nouvelles pratiques professionnelles, et par là contribue à remodeler l'identité professionnelle des bibliothécaires. En nous appuyant notamment sur l'exemple des bibliothèques de Nancy, nous analyserons comment, dans une bibliothèque publique, la mise en place successive de projets de numérisation des collections patrimoniales, et d'un projet d'envergure labellisé « bibliothèque numérique de référence » transforme le rapport des bibliothécaires de toutes catégories à leurs tâches traditionnelles, à leur rapport au travail et aux relations professionnelles en général, et enfin à leur attitude face aux publics desservis ou à desservir.

L'identité professionnelle pourrait apparaître modifiée et fragilisée sous l'effet d'une remise en cause des bibliothèques, dans un contexte numérique. La bibliothèque n'est plus le seul moyen d'accéder à l'information et est concurrencée par de nombreux acteurs, à commencer par web et moteurs de recherche<sup>1</sup>. Politiquement, la question a pu être posée de l'utilité même des bibliothèques à notre époque<sup>2</sup>. Dans ce contexte, aux bibliothèques de prouver à quoi elles peuvent servir vraiment. Autrement.

Les professionnels de l'information ont changé de positionnement : de détenteurs de l'accès à l'information, ils deviennent aiguilleurs dans une masse mouvante de données. Les repères traditionnels sont transformés : les ressources documentaires sont abondantes et non discriminées, les supports se dématérialisent, le public n'a plus les mêmes pratiques ni les mêmes attentes ; ce qui est sur place peut devenir à distance, ce qui est rare peut devenir abondant.

De nouvelles pratiques professionnelles émergent et contribuent à recomposer l'identité des bibliothécaires. Tout d'abord, ceux-ci utilisent de nouveaux outils comme moyen pour mettre en œuvre leur mission de service public et d'animation culturelle. Ainsi, par exemple, à l'heure du conte vient s'adjoindre une heure du conte numérique, nouvelle manière de raconter des histoires au jeune public, avec une tablette numérique le plus souvent. Les activités professionnelles s'élargissent du livre à l'application et à la tablette, et les compétences avec elles. Investissement important et pas toujours facile à défendre ou mettre en œuvre, la mise à disposition auprès des

personnels de matériels innovants est souvent une des premières étapes de développement de projet numérique. Ainsi il faut apprendre à inventer des usages professionnels à partir d'outils inconnus ou le plus souvent utilisés dans la seule sphère privée.

Si la notion de fracture numérique n'est plus technologique mais s'est déplacée du côté des usages, la question de la place des bibliothécaires par rapport aux outils informatiques et numériques ne peut être complètement évacuée. Au-delà du prêt de liseuses et tablettes, les bibliothèques doivent-elles jouer un rôle dans la médiation de technologies innovantes ? Et sous quelle forme ? Quand l'innovation technique devient un fait culturel, jusqu'où faut-il aller dans la mise en avant de nouveaux matériels et applications ? De ce point de vue, on peut même assigner aux bibliothèques un rôle d'innovation autour des nouvelles technologies et outils numériques. Dans l'esprit d'un *fab living lab* culturel, le bibliothécaire doit pouvoir dire au grand public quelle nouvelle application est la plus adaptée à ses besoins, et pour accéder à la culture. Le travail de sélection, de médiation, ne s'effectue donc plus à partir des mêmes contenus : de la médiation du livre, d'un segment de collection, d'un savoir, on peut passer à la médiation d'une application, d'un dispositif numérique, d'une pratique culturelle ou d'un mode de production des idées. Par exemple, quand le/la bibliothécaire anime un atelier « Fab lab » ou une *install party*, il médiatise non seulement un contenu mais un état d'esprit, un mode de travail et de production basé sur la communauté, le partage...

Les projets numériques ne sont pas nouveaux dans les bibliothèques. Dès l'arrivée de l'outil informatique, les médiathèques se sont équipées. Les premiers plans de numérisation datent de la fin des années 1990. Ce qui est plus neuf est l'ampleur des changements induits par la transformation numérique sur tous les domaines d'activité de la bibliothèque. À Nancy et dans le Sillon Lorrain, le projet de Bibliothèque numérique de référence cristallise les divers changements et couvre l'éventail des services et missions transformés par le numérique : numérisation du patrimoine, rétroconversion des catalogues, création d'un espace jeux vidéo, d'un espace de démonstration de dispositifs culturels innovants, d'un espace d'initiation aux humanités numériques, mise à disposition de matériels neufs pour proposer de nouveaux services tels que scanner à livres en libre-service, table tactile numérique pour valoriser le patrimoine bâti de la Bibliothèque historique... Les nombreux changements simultanés créent ainsi une transformation des activités dans plusieurs domaines.

Autre changement dans les pratiques professionnelles : la méthode de travail accorde de plus en plus de place au mode projet. Laissons l'infini du côté du web et ramenons le travail de médiation à un temps et des objectifs mesurables. Cet exemple s'incarne tout à fait dans la réalisation d'un plan de numérisation : choix des documents, récolement, traitement des collections, réalisation de la numérisation, contrôle, mise en ligne, éditorialisation et valorisation. Le mode projet génère des tâches plus courtes, plus denses, mais circonscrit le travail à un temps fini, dont l'aboutissement peut être source de satisfaction. Ainsi, le lancement d'un site internet, la fin du traitement d'un segment de collection, la reconnaissance de chercheurs ou spécialistes sur un nouveau service sont sources de reconnaissance et offrent des résultats tangibles et mesurables. Le numérique permet une nouvelle organisation du travail où l'on décloisonne les postes et les missions. La révolution numérique crée des modifications structurelles dans la bibliothèque au-delà du seul sujet des technologies. On assiste à la création de nouveaux services et la suppression ou la recombinaison d'anciens, d'où la nécessité de réorganiser le travail afin de dégager du temps humain et des compétences à même d'assurer ces nouveaux services. Cela est significatif par exemple lors de la création d'un service jeux vidéo dans un contexte budgétairement et humainement contraint. Dans un autre registre, la création d'une politique éditoriale sur les

réseaux sociaux ou au travers de services de références type question-réponse nécessite de dégager des moyens et du temps, jusqu'alors consacré à d'autres activités. Se pose la question de la priorisation des tâches, non simplement pour gérer l'urgence mais sur un terme plus long : pour proposer de nouveaux services, qu'est-ce qu'il est possible d'arrêter de faire ? qu'est-ce qu'il est possible de faire autrement et plus rapidement (notamment grâce à la technologie et à l'automatisation de certaines tâches – prêt/retour ou catalogage le plus souvent) ? qu'est-ce qu'il est indispensable de maintenir ? Le simple fait de poser la question – et on se la pose dans de nombreuses bibliothèques – interroge l'essence de l'identité professionnelle. Au nom de quel objectif pouvons nous arrêter certaines activités pour en poursuivre de nouvelles ? Cette réflexion ne peut être que collective<sup>3</sup>.

### **Hypothèse méthodologique : faire confiance aux bibliothécaires pour inventer l'avenir**

L'identité professionnelle doit-elle être refondée ? Résoudre ce problème est l'objectif des formations et du projet numérique d'établissement. Une solution consiste à faire converger les représentations que chacun se fait de la situation, en passant par la construction d'un socle partagé de savoirs et de pratiques, le développement d'une communication interne sur des évolutions en cours, l'organisation collaborative du travail en mode projet (avec les inconvénients et insécurités que cela présente pour les agents). Ainsi on souligne l'importance pour l'équipe de direction d'avoir des objectifs clairs. Le plan de formation qui les accompagne ne doit pourtant pas être simplement une déclinaison : il ne s'agit pas uniquement de proclamer valeurs ou objectifs théoriques difficiles à évaluer, mais au contraire de donner aux agents les moyens d'agir autrement sur leurs missions, grâce aux outils numériques et aux enjeux qu'ils soulèvent. D'une logique *top-down*, il est intéressant d'essayer de passer à une logique d'organisation apprenante. Le numérique permet d'essayer d'en créer l'occasion, notamment au travers d'une des dimensions essentielles de l'organisation apprenante : l'acquisition de connaissances et compétences professionnelles par les individus. « *On ne peut parler d'organisation apprenante en dehors des individus qui seuls acquièrent des connaissances et les développent en les incluant dans leurs pratiques et les actualisant dans leurs comportements*<sup>4</sup>. »

Ce souhait de donner toute sa place à « *l'intelligence de l'acteur*<sup>5</sup> » a donné lieu à Nancy à une formation originale, le *Café numérique*. Il s'agit d'un temps de formation organisée en interne chaque semaine. Un-e ou plusieurs membres de l'équipe numérique sont présents pour animer une séance conviviale dans laquelle il est possible pour les participants de poser des questions sur des problèmes informatiques ou sujets numériques, d'apprendre des trucs et astuces, de venir présenter des idées, projets, retours d'expérience, réalisations, de venir écouter les collègues, d'expérimenter de nouveaux outils informatiques. Ce temps de formation épouse plusieurs formats : en plus du *café expresso* décrit ci-dessus, le *café numérique allongé* propose des formations internes de deux heures, le *café jeux vidéo* permet de se familiariser et de co-construire ce que sera le futur espace jeux vidéo lors de séances de jeux, de manipulation de matériels, de découverte de la culture des jeux vidéo ; lors du *café expresso* est partagée la veille stratégique effectuée. Les séances sont animées par les agents dont les missions sont numériques et des animateurs de l'espace Cyber-base situé dans la médiathèque. Ce format doit permettre de positionner le numérique non comme une seule contrainte mais comme une opportunité et se veut un outil pour une phase de transition. Il reflète également la stratégie de ne pas limiter le numérique à une seule catégorie d'agents mais de créer les moyens pour chacun de poursuivre ses activités et missions en y incluant des nouvelles technologies.

Le café numérique est également un outil de restitution de la veille stratégique effectuée tant par les personnels experts des domaines numériques que par les collègues, chacun dans sa spécialité. Le format permet en tout cas de bloquer un certain temps d'échange et de partage de cette veille, qui n'est ainsi plus conditionnée à la maîtrise d'outils spécifiques en lignes, inégalement maîtrisés (Scoop.it, Feedly, Twitter, Facebook, Pocket...). La veille est également formalisée sur un blog interne dédié.

Ce dispositif est aussi l'incarnation d'une stratégie refusant de créer une équipe spécialement dédiée au développement numérique de l'organisation. Puisqu'à terme toutes les bibliothèques doivent faire leur révolution numérique, dans quelle mesure faut-il créer des profils spécifiques entièrement dédiés au numérique ?

Le numérique vient perturber les mécanismes traditionnels de reconnaissance au travail, en déplaçant le cœur d'identité professionnelle. Si Janus a deux têtes, le métier de bibliothécaire aurait-il deux cœurs ? Contournant cette double contrainte, le numérique peut devenir un élément de rebond : le développement de formations individualisées permet à chacun de « faire sa révolution » et de construire sa nouvelle identité professionnelle autour du numérique. Quelques écueils néanmoins : l'appropriation de nouveaux enjeux ne se fait pas au même rythme dans l'ensemble de l'équipe et il faut veiller à un juste équilibre ; le numérique, car il favorise un management de l'impression où prime le positionnement par la compétence, peut créer des problèmes d'exclusion qu'il convient de résoudre.

Le renouvellement des pratiques professionnelles s'organise ainsi autour d'une nouvelle compétence numérique<sup>6</sup>. Se pose la question de l'utilité ou de l'obsolescence de certaines compétences. Il est largement possible de s'appuyer sur les domaines d'expertise des bibliothécaires. Ainsi, les compétences en construction de bases de données ou indexation prennent tout leur sens dans la construction de bibliothèques numériques. Une expertise à conserver ?

## Quels résultats ?

### Garder l'expertise, changer de méthode :

#### L'exemple du fonds patrimonial

L'acculturation du plus grand nombre d'agents « au numérique » ne peut avoir lieu qu'à partir du moment où les personnels s'emparent du numérique comme d'un outil pour poursuivre des objectifs inchangés : médiation de contenus littéraires et documentaires, médiation culturelle auprès d'une grande diversité de publics, recherche et communication des résultats de la recherche scientifique. Dans le même temps, les agents eux-mêmes sont moteurs dans la transformation des processus métier regardant des tâches internes et éminemment traditionnelles telles que le signalement des collections ou la conservation préventive. Le numérique est à la fois le vecteur d'une meilleure maîtrise des techniques professionnelles et l'occasion d'améliorer la qualité des connaissances et des savoirs transmis par les bibliothécaires au public. Il est donc le facteur d'une refondation de l'identité professionnelle des bibliothécaires qu'on a trop souvent dite mise à mal par l'arrivée d'internet et des réseaux sociaux<sup>7</sup>.

Les tâches traditionnellement associées à l'identité du bibliothécaire, particulièrement dans un service patrimonial, comme le catalogage et les traitements de conditionnement et de conservation, qui ont pu être considérés comme quantité négligeable au moment où il s'agissait de développer les connaissances numériques auprès du public, ont retrouvé et consolidé leur lustre grâce aux technologies de l'information. En tout premier lieu, veiller sur les évolutions

techniques n'est plus dépendant d'un stage organisé de loin en loin, de l'arrivée d'un manuel imprimé résumant la somme des savoirs des quinze dernières années – et par conséquent déjà obsolète –, ni de l'assiduité d'un cadre – parfois maladroit à restituer ses connaissances auprès des techniciens sur place – aux journées d'étude. De nombreux sites internet, comportant des vidéos, des actes de journées d'étude, des fiches pratiques, mais aussi des listes de diffusion nationales et internationales, facilitent pour tout un chacun la mise à jour de connaissances et la recherche d'informations lors d'événements déroutants et nécessitant une réponse rapide comme une contamination fongique<sup>8</sup>. Dans la vie quotidienne, il n'est plus exceptionnel de voir un agent brandir tablette ou smartphone dans un rayon pour photographier un dos, un ex-libris ou des traces suspectes plutôt que de déplacer le document. Cette pratique est tout indiquée pour le renseignement à distance. Les images ne sont pas toujours conservées, mais peuvent former à terme de petites bases iconographiques documentant des marques de provenance, une dégradation progressive, ou des particularités quelconques relevées presque par hasard et qui serviront à enrichir une notice ou un dispositif de médiation culturelle.

Pour les catalogueurs de fonds ancien, ce sont bien sûr les recherches bibliographiques et la comparaison d'exemplaires qui se trouvent facilités : au lieu de coûteuses bibliographies spécialisées et souvent limitées à un type d'ouvrages (incunables hollandais, livres à peintures vénitiens), une connexion internet donne accès à des milliers de catalogues de bibliothèques patrimoniales, souvent même des catalogues communs à un pays, une région ou à un type d'ouvrages, à des numérisations d'exemplaires, à des ressources d'identification de collections, de provenances ou de filigranes totalement inaccessibles auparavant<sup>9</sup>. À ce compte, on soulignera comme une évidence le saut qualitatif effectué par l'ensemble des catalogues de fonds anciens des bibliothèques municipales depuis plusieurs années : la base Patrimoine du catalogue collectif de France rassemble à présent plus de 5,5 millions de documents dont une écrasante majorité provient de la conversion rétrospective des catalogues, mais une autre part du (re)catalogage livre en main dans les bibliothèques, dont beaucoup travaillent par « inspiration » ou franche dérivation des grands réservoirs nationaux et internationaux.

Dans la sphère patrimoniale, internet et les réseaux sociaux contribuent aussi au désenclavement de bibliothécaires souvent isolés dans leur collectivité, leur institution ou leur service. On rencontre ainsi parmi les abonnés à la liste de discussion BiblioPat des agents de petites communes sans aucune formation patrimoniale et venant poser des questions très basiques, des documentalistes d'écoles d'ingénieurs ou d'institutions très spécialisées cherchant à actualiser leur savoir et échanger avec d'autres gestionnaires de fonds patrimoniaux. Pour ceux-ci, l'usage des réseaux sociaux est un moyen de se connecter à la communauté des « bibliothécaires patrimoniaux » de manière instantanée, demander des avis, recevoir du soutien, et de faire rayonner son établissement<sup>10</sup>.

La tâche de veille documentaire, passé les années de désarroi face à la profusion d'avis de publication, de sites présentant des nouveautés en livres, albums, disques et vidéo, se trouve mieux de l'utilisation de services numériques tels que les fonctionnalités de partage de liens qu'on trouve sur de nombreux sites, les services de récupération de métadonnées, jusqu'à l'organisation de véritables *workflows* numériques partagés autour des tâches identifiées de veille, de sélection, d'acquisition, voire de diffusion des catalogues de nouveautés dans les cercles de chercheurs en utilisant un outil comme Zotero<sup>11</sup>.

Les outils numériques peuvent devenir de véritables agents de gestion des collections, hors des sacro-saints SIGB (systèmes intégrés de gestion de bibliothèques), en autorisant l'analyse d'autres

catalogues, proches ou lointains, lors d'opérations de désherbage par exemple. L'agent contrôle ainsi facilement la présence du document ou du média qu'il s'apprête à retirer de sa collection dans d'autres réservoirs documentaires, et cela le guide dans son choix<sup>12</sup>.

La mission première du bibliothécaire, donner accès à l'information et transmettre les connaissances, se nourrit évidemment de l'acquisition de ces nouvelles compétences. Qu'ils numérisent des images pour les intégrer dans un diaporama à montrer lors d'une rencontre ou d'un accueil de classes ou qu'ils se fassent réalisateurs de vidéo, les agents de bibliothèques utilisent leurs nouvelles compétences techniques au service du public. Zotero apparaît comme un outil de partage de bibliographies en ligne très simple à mettre à jour et évitant les fastidieux copiés-collés depuis le SIGB, longs à remettre en forme pour être lisibles. Partagé par la communauté des chercheurs gravitant autour d'une bibliothèque de laboratoire, le logiciel et son site web sont des vecteurs de diffusion culturelle.

Les bibliothécaires patrimoniaux se sont mis à l'exposition virtuelle. Reconnaissant la difficulté à exposer des livres (soit un austère papier couvert de caractères d'imprimerie), un temps de préparation extrêmement long pour une durée d'exposition forcément trop courte en raison des risques encourus par les œuvres dans leurs vitrines, le coût d'impression d'un catalogue et les efforts que demande sa coordination pour une publication simultanée à l'exposition, les expositions virtuelles peuvent apparaître comme un complément, sinon tout à fait un substitut, à cette activité. Les bibliothèques de Nancy utilisent Omeka, un logiciel développé par le Roy Rosenzweig Center for History and New Media de George Mason University (Fairfax, Virginie)<sup>13</sup>. La prise en main en est rapide et l'utilisation suffisamment intuitive pour que plusieurs agents dont la mission n'est pas la valorisation numérique du patrimoine s'en soient emparés pour y créer des expositions-dossiers composées de « sections », « images » et « cartels ». La satisfaction de voir alors rapidement en ligne le fruit de leurs efforts, parfois entamés un an auparavant par la sélection documentaire préalable à la numérisation d'un document, est un aiguillon pour améliorer et faire vivre le site internet dans la durée, au-delà de son lancement et du moment où celui-ci est sous le feu des projecteurs de la bibliothèque et des médias. Une communauté d'utilisateurs se développe là aussi rapidement, où le public n'hésite pas à interagir (par courriel le plus souvent) pour signaler des erreurs, apprécier la mise en ligne contextualisée et en demander davantage : là encore, c'est une occasion de satisfaction pour le service.

Tous les ingrédients sont alors réunis pour que le bibliothécaire patrimonial se réconcilie avec la recherche scientifique : il dispose des mêmes outils de recherche et de diffusion que le chercheur en sciences humaines, et, pour mener à bien sa mission de valorisation culturelle, adopte le même processus d'enquête, d'analyse et de restitution. Il lui reste cependant à se (re)mettre à l'écriture scientifique, qu'il a souvent abandonnée, s'il l'a jamais possédée, depuis le temps de ses études. Comme les bibliothécaires de lecture publique se font critiques de médias, le bibliothécaire de fonds patrimonial se fait désormais rédacteur d'articles. Il semble aisé d'écrire pour le web, mais des codes doivent être appris (l'importance du chapô et des intertitres, la maîtrise du *scrolling*, le rôle des images, un peu de syntaxe HTML...).

Bien mieux, il se met aussi à l'encodage scientifique des textes et des images, soucieux depuis toujours de donner à lire et à comprendre les œuvres dont il a la garde. Hier expert dans la rédaction de notices bibliographiques, de manuscrits ou d'estampes, il devient aujourd'hui un utilisateur de la grammaire XML-TEI<sup>14</sup> et un contrôleur de METS. En cela, il demeure, comme aux commencements, le premier lecteur de sa collection, son premier transmetteur, et son explicateur.

## Conclusion

La révolution numérique des bibliothèques recouvre en fait une double révolution : celle qui crée la rupture et celle qui *re-tourne* à des fondamentaux. Résolument tournés vers l'avenir, les bibliothécaires savent intégrer de nouvelles pratiques professionnelles (nouveaux outils, nouveaux contenus, nouvelles médiations) à condition, après avoir interrogé leurs identités professionnelles, d'arbitrer sur la définition de leurs missions essentielles. Capitalisant ainsi sur leur expertise (d'accueil, de sélection, d'organisation de données) ils/elles sont à même d'innover dans un contexte inédit. On parle souvent des bibliothèques « face » au numérique. Sans aller chercher un mot évoquant l'adversité, nous pourrions faire la supposition que c'est justement grâce au numérique que les bibliothèques sauront se concentrer sur leurs missions incompressibles et fondamentales, à mettre en œuvre de façon nouvelle.

### Notes

1. Une des tables rondes du congrès annuel 2015 de l'Association des bibliothécaires de France s'intitulait « La Bibliothèque en concurrence : quelle place dans une abondance de biens et de services ».
2. On pensera notamment à l'émotion suscitée dans les associations professionnelles par les déclarations de Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique : « *Les médiathèques sont-elles un équipement toujours d'actualité au XXI<sup>e</sup> siècle ? On peut se poser la question.* » Propos corrigés par un communiqué : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Marylise-Lebranchu-et-Fleur-Pellerin-soulignent-leur-attachement-partage-pour-les-bibliotheques-premier-reseau-culturel-dans-les-territoires>
3. Cette question peut être mise au cœur des entretiens annuels d'évaluation professionnelle. Cf. l'article de Nathalie Clot, « Arrêter, commencer, continuer », dans *BUApro*. En ligne : <http://blog.univ-angers.fr/buapro/2016/04/07/arreter-commencer-continuer/>
4. Nadia Tebourbi, « Mettre en œuvre une organisation apprenante : comment outiller les acteurs organisationnels ? », dans Christophe Péralès (dir.), *Conduire le changement en bibliothèque : vers des organisations apprenantes*, Villeurbanne, Presses de l'Essib, 2015, p. 21.
5. Nous reprenons la terminologie utilisée par François Dupuy, *La faillite de la pensée managériale. Lost in management vol. 2*, Paris, Seuil, 2015.
6. Milad Doueïhi, *La grande conversion numérique*, Paris, Seuil, 2008, p. 37 : « *La culture numérique exige des formes nouvelles et toujours changeantes de savoir-lire, de savoir faire – une compétence numérique.* »
7. Dans les années 1995-2000, la littérature professionnelle se demande volontiers « à quoi sert Internet pour les bibliothécaires ? » (Lahary, 1995), puis très vite : « *Comment mettre en place l'accès à Internet dans les bibliothèques municipales ?* » (Sarazin, 2000) même si la tentation de la restriction d'accès est déjà bien présente dans les esprits (Kessler, 1999).
8. On citera parmi d'autres les pages « Conservation » de la Bibliothèque nationale de France : [http://www.bnf.fr/fr/professionnels/conservation\\_fiches\\_pratiques/s.conservation\\_fiches\\_prevention.html](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/conservation_fiches_pratiques/s.conservation_fiches_prevention.html)
9. Pour avoir un aperçu de l'ensemble des ressources disponibles dans ces matières, on renverra d'une part aux remarquables pages de bibliographies d'histoire du livre du site Theleme de l'École nationale des Chartes ([http://theleme.enc.sorbonne.fr/bibliographies/histoire\\_du\\_livre](http://theleme.enc.sorbonne.fr/bibliographies/histoire_du_livre)), et d'autre part au pionnier Karlsruher Virtueller Katalog (KVK), méta-catalogue de plus de 500 millions de livres (<http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk.html>).

- 10.** Voir la Médiathèque protestante de Strasbourg, dont le fonds ancien est mis en valeur sur le réseau de partage d'images Flickr, et dont la responsable, sur son compte Twitter personnel, relatait en 2013 sur un ton humoristique la contamination et le nettoyage de son fonds, avec demandes de conseil, réactions des lecteurs et pédagogie.
- 11.** En 2009, Étienne Cavalié (bibliothèque universitaire de Nice-Sophia-Antipolis) proposait un *workflow* globalement validé depuis (<https://bibliotheques.wordpress.com/2009/10/14/acquisitions-travailler-avec-zotero/>). La bibliothèque de l'UFR d'histoire de l'art de l'université de Lorraine à Nancy développe une relation de proximité avec les enseignants-chercheurs autour de la veille bibliographique grâce à un groupe Zotero (<https://www.zotero.org/groups/arula/items/collectionKey>).
- 12.** Les adhérents au réseau Sudoc de l'Abes utilisent ainsi l'outil Périscope pour la comparaison des états de collections des périodiques. Tierce-application du Sudoc proprement dit, cet outil se veut une véritable aide à la décision pour les gestionnaires de plans de conservation partagée de périodiques académiques [en ligne : <http://www.abes.fr/Sudoc/Sudoc-public/Periscope>].
- 13.** <http://www.omeka.org>. Il existe une version utilisable en ligne directement, ce qui facilite encore l'impression d'immédiateté du résultat par rapport au travail préparatoire fourni.
- 14.** La Text Encoding Initiative est une grammaire du langage XML permettant l'édition de toutes sortes de textes, de la lettre au discours oral (<http://www.tei-c.org>). Le Metadata Encoding and Transmission Standard regroupe l'ensemble des métadonnées techniques, administratives, descriptives et de structures nécessaires à la maintenance d'une bibliothèque numérique ([http://loc.gov/standards/mets/METSOverview.v2\\_fr.html](http://loc.gov/standards/mets/METSOverview.v2_fr.html)).